

# Procédure de consultation

---

## Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

### Révision de la loi sur les télécommunications (LTC)

De nombreuses questions ne trouvent plus de réponses adéquates dans la loi sur les télécommunications actuelle (RS 784.10). Celle-ci doit être révisée pour pouvoir répondre à l'évolution sociale, économique et technique.

Date d'ouverture: 11 décembre 2015

Date limite: 31 mars 2016

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la communication, Division TP, rue de l'Avenir 44, 2501 Bienne, tél. 058 460 57 27, fax 058 460 55 28, [www.bakom.admin.ch](http://www.bakom.admin.ch)

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:  
[www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html](http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html)

31 décembre 2015

Chancellerie fédérale

